

# Comment adhérer à CroissancePlus ?

## Critères d'adhésion

L'adhésion au sein de CroissancePlus est validée suite à l'examen d'un dossier de candidature par le Comité Directeur. Ce dernier examine les différents critères qui fondent l'ADN des entreprises de l'association :

- Entreprises de croissance :
  - être le créateur ou le repreneur de l'entreprise en question
  - avoir un chiffre d'affaires en croissance
  - et/ou avoir augmenté ses effectifs significativement
  - associer les salariés au capital et/ou aux résultats de l'entreprise
  - avoir une démarche RSE
  - être parrainé par un membre ou un partenaire de CroissancePlus
- Start-up : avoir l'ambition d'une forte croissance

**Tous les membres de CroissancePlus doivent s'engager à adhérer aux principes suivants :**

- Etat d'esprit de croissance
- Participation au capital ou aux résultats des salariés et dirigeants
- Intégrité et transparence
- Ouverture à l'international
- Sensibilité et actions en matière de croissance responsable (actions sociales, sociétales, environnementales...)

Vous souhaitez avoir plus d'amples informations pour adhérer à CroissancePlus, merci de contacter :

**Céline Ostorero / [celine.ostorero@croissanceplus.com](mailto:celine.ostorero@croissanceplus.com) / 01 56 88 59 47**

